

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/tempete-ciaran-un-retour-a-une-...>

Écrit par Christophe Meunier



4 min read

Tempête Ciaran : un retour à une vie (presque) normale dans la Manche

En Normandie, le département de la Manche a été le plus durement touché par la tempête Ciaran. Électricité, eau potable et réouverture des écoles, la vie reprend presque normalement son cours ce lundi 6 novembre.

"Si la situation reste favorable comme ce week-end, on espère avoir terminé notre travail mardi au plus tard et reprendre notre activité normale à partir de mercredi", estimait ce dimanche 5 novembre 2023 Thierry Dedieu, directeur adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche (SDIS 50).

Cinq jours après le [passage de la tempête Ciaran](#), un retour à la normale semble se profiler dans le département normand qui a été le plus durement touché.

Le SDIS a recensé plus de 4 000 demandes d'interventions liées à cet épisode météorologique mouvementé. Ce dimanche, en milieu d'après-midi, il en restait environ 400 à traiter, sur le secteur de Carentan et sur la partie ouest du littoral, de la commune de Pirou jusqu'à Quettreville.

"Maintenant, on est vraiment sur de la demande de protection des habitations ou des bâtiments publics et des commerces pour essayer, en attendant que les professionnels puissent travailler, de protéger au mieux les toitures, soit en faisant du bâchage, soit en regarnissant les zones avec des matériaux qu'on trouve sur site. Sans aller au-delà d'un travail d'un professionnel", indique Thierry Dedieu.

Faire appel à un professionnel reconnu, c'est un point sur lequel les services de l'État ont insisté ce dimanche lors d'un point de situation dans le département.

"Il y a un phénomène de démarchage à domicile qui peut se développer avec parfois des personnes peu scrupuleuses qui vont se présenter, prétendant vouloir réparer une toiture et facturer des prestations à des tarifs exorbitants", indique Stéphanie Petitjean, directrice de cabinet du préfet de la Manche.

"On a eu quelques cas signalés avec des personnes âgées qui ont été démarchées. C'est un signal qu'il faut prendre en compte."

Pour certains élèves du département de la Manche, les vacances joueront les prolongations une journée de plus. À commencer par ceux du collège Jacques Prévert de Coutances, l'établissement le plus durement touché par la tempête. Pour l'heure, aucune date de réouverture n'est programmée.

"La toiture est arrachée, ça va demander des travaux assez conséquents", rappelle Stéphane Vautier, directeur académique de la Manche. Néanmoins, les élèves pourront retrouver des salles de cours dès ce mardi 7 novembre.

"Deux écoles primaires non occupées nous ont été prêtées par la communauté de communes Coutances mer et bocage. Les élèves de 6e et 5e vont être accueillis dans ces écoles. Et dans les lycées proches pour ce qui est des 4e et 3e."

Dans le primaire, encore 20% des écoles étaient encore vendredi dernier en incapacité d'accueillir les enfants. Finalement, seuls huit établissements (sur les 350 du département) sont restés portes closes ce lundi 6 novembre, jour de rentrée.

"Il s'agit essentiellement d'un problème d'approvisionnement en électricité", soulignait ce dimanche Stéphanie Petitjean, *"Enedis nous dit qu'un certain nombre d'établissements font partie de communes qui vont être prochainement réalimentées en électricité. On travaille avec Enedis pour pouvoir les équiper avec un groupe électrogène si c'est possible pour pouvoir rouvrir au plus vite."*

Le gestionnaire du réseau électrique (Enedis) indiquait ce lundi 6 novembre au matin que 9000 foyers étaient encore privés de courant (1 600 dans le Calvados et 1 000 en Seine-Maritime). En revanche, l'approvisionnement en eau avait été rétabli pour quasiment toute la population (99%) ce dimanche.

Et des restrictions de l'usage de l'eau pour des raisons sanitaires ne concernent plus que 4000 personnes (contre 34 000 auparavant). Dans les communes concernées ([voir la liste sur le site de la préfecture de la Manche](#)), les habitants ne peuvent pas utiliser l'eau du robinet que pour la douche et les WC, pour le moment.

"D'autres analyses d'eau sont réalisées au fur et à mesure de la remise en service des installations d'eau et permettront de lever progressivement cette restriction de consommation", assure la préfecture de la Manche.

Generated with Reader Mode